

# HAND ACTU IDF

l'actualité du handball francilien  
n°57 - 22 novembre 2019

# LIGUE ÎLE DE FRANCE FFHANDBALL





**LIGUE  
ÎLE DE FRANCE  
FFHANDBALL**

**SAMEDI 14  
DÉCEMBRE  
2019**



**Colloque  
Handballissime**



**FÉMINISATION  
FFHANDBALL**

**Construisons  
le club de demain !**



**Maison du Handball  
1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil**

Fruit de l'Euro 2018, le colloque handballissime Île-de-France revient le samedi 14 décembre (à la Maison du Handball).

Nous vous invitons donc à venir participer à nos échanges autour de la féminisation, autour du thème "Construisons le club de demain".

Par ailleurs, le lendemain (dimanche 15 décembre), un **tournoi de hand à 4 à destination des moins de 11 ans féminines et des loisirs adultes féminines** sera organisé, avec diffusion de la petite finale et de la finale du championnat du monde féminin.

informations et inscriptions sur le site internet de la ligue  
[www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

## sommaire

### Commissions

- Développement
  - Colloque handballissime 2019 (14 déc. 2019) p. 1
- COC
  - gymnases sans colle p. 6

### Informations administratives

- compte-rendu de réunion du bureau directeur (12/11/2019) p. 2
- compte-rendu de réunion du bureau directeur (18/11/2019) p. 4

### Billetterie officielle FFHandball

- Golden League (5 janvier) p. 7



FFHANDBALL

## LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini – CS 90047 – 94046 Créteil cedex  
tél : 01 56 70 74 74

[5800000@ffhandball.net](mailto:5800000@ffhandball.net)

[www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

facebook : [ligueIDFhandball](https://www.facebook.com/ligueIDFhandball)

twitter : [@IdFhandball](https://twitter.com/IdFhandball)

# compte-rendu de réunion du bureau directeur

## compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 12 novembre 2019 au siège de la ligue (Créteil)

**Présents :** M<sup>mes</sup> Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy & Nathalie Lassalle

MM. Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard

**Invités :** MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor

**Absents :** M. Jean-Michel Germain

La séance débute à 18h30.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

> **Clubs en sommeil :** à la suite de la demande de la FFHandball de clarifier la situation de certains clubs qui n'ont aucune licence d'enregistrée, le secrétaire général a relayé la demande aux comités concernés : Paris, Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine, Seine-S<sup>t</sup>-Denis et Val-d'Oise. La ligue est en attente des réponses des Hauts-de-Seine, Seine-S<sup>t</sup>-Denis et Val-d'Oise

> **Médailles fédérales :** le secrétaire général a fait remonter à la fédération les propositions de la ligue pour la prochaine assemblée générale d'avril 2020 à Pau.

> **Visite de la MDH :** le comité des Yvelines a souhaité faire effectuer une visite de la MDH par un IME (jeunes handicapés) et une classe de collègue dans le cadre du vivre ensemble. Le secrétaire général et Marina Colmet encadreront le groupe.

> **Courriel à la ligue :** l'ES Vitry a contacté la ligue à propos de son dossier de demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport Handball (ANS). Nathalie Lassalle est chargée de traiter le dossier et la réponse.

↳ Monique Ansquer signale qu'un mot de passe a été demandé à Swiss life. M. Ansquer va retracer l'origine de la demande.

### INFORMATIQUE (MONIQUE ANSQUER)

> **Projet « Orion » :** logiciel comptable qui sera déployé à la fédération et sur tous les territoires dès janvier 2020 : la formation des référents ERP, paye et utilisateurs finaux aura lieu à la MDH du 9 au 12 décembre. Y participeront : C. Cordani, C. Obirek, S. Lourdeureau, M. Ansquer et C. Dumé.

> **Application « MyCoach » :** le déploiement et la mise en place du logiciel a pris du retard et devrait intervenir courant février 2020 sur trois clubs par territoire.

↳ Nathalie Lassalle rend compte de de la visio-conférence de présentation et de démonstration du logiciel « MyCoach » à laquelle elle vient de participer. Elle fait une évaluation plutôt positive de ce dispositif qui sera mis à la disposition des acteurs du handball, en principe lors du premier trimestre 2020.

### FINANCES (ROBERT NICOLAS)

> **Réunion plénière des arbitres** du 16 novembre : le devis est validé.

> **Journée de formation des tuteurs** du 23 novembre à la MDH : le devis est validé.

- > **La demande versement de la subvention du Conseil Régional Île-de-France**, relative à notre convention quadriennale, portant compte-rendu des actions sur les volets politique sportive et formation 2019, a été présentée par le président à l'institution régionale.
- > **Relance des clubs débiteurs :** l'opération en cours se poursuit.

### CONTRIBUTION MUTUALISÉE DES CLUBS AU DÉVELOPPEMENT (MARIE-JOSÉ GAUDEFROY)

Plusieurs réunions avec les clubs du territoire ont déjà eu lieu. Le but est de proposer à la fédération de possibles aménagements de notre CMCD. Une participation assez faible des clubs jusqu'à présent est à déplorer, il reste encore des dates.

Déjà plusieurs propositions remontent de ces réunions comme par exemple :

- Reconnaissance dans un socle de la licence blanche pour animateur accompagnateur d'arbitres
- Envisager un crédit des points positifs sur une année en cas de souci la saison suivante.
- Etc.

### ARBITRAGE (JEAN-PHILIPPE MENNESSON)

> La plénière de l'arbitrage du samedi 16 novembre 2019 permettra de faire un point sur les dernières propositions de la commission mise en place, afin de réfléchir à des évolutions de notre organisation territoriale. Ce groupe de travail avait été mis en place, à la suite de notre comité directeur territorial du 17 septembre à Paris au cours duquel se dessinèrent déjà des idées autour d'un réaménagement possible du périmètre en bassins (diminuer les coûts indemnitaires pour les clubs en limitant, par exemple, la longueur des déplacements des directeurs de jeu) ; d'une homogénéisation des approches formatives (Institut de formation du handball francilien) ; etc.

Axes de travail à développer pour une présentation possible à notre prochain conseil d'administration régional du 14 décembre prochain.

> Courrier du USHB Vernouillet-Verneuil : Jean-Philippe Mennesson doit apporter réponse à la demande de ce club au sujet de l'arbitrage.

### DISCIPLINE ET LOGICIEL GEST'HAND

> Robert Lafond fait une intervention sur la pertinence des évolutions de Gest'Hand concernant le secteur disciplinaire, dont il considère qu'il présente certaines contraintes qui augmenteraient le temps de traitement des dossiers. Afin d'y voir plus clair, le président demande qu'une approche comparative soit effectuée entre la situation d'aujourd'hui et la situation *ex ante*. Elle permettra d'évaluer les difficultés exactes.

### DÉVELOPPEMENT (NATHALIE LASSALLE)

> Colloque Handballissime des 14 et 15 décembre  
présentation du programme prévisionnel

samedi 14 décembre

Heure	Contenu	Objectif de la séquence	Intervenant (sous réserves)
9h	Accueil café		Georges Potard
9h30	Ouverture + Programme	Présentation du colloque et de ses enjeux	George Potard et Nathalie Lassalle
9h45	<b>Tisser des liens avec le monde scolaire et extra-scolaire :</b> <i>Connaissance de l'éco système scolaire et extra-scolaire pour qu'il puisse attirer des jeunes filles.</i> <i>Création d'un support visuel qui représente l'écosystème.</i> Focus sur le dispositif label Génération 2024	Présentation des acteurs du réseau à activer / Rôle de chacun des acteurs : Les intervenants exposent leur vision sur la complémentarité entre l'entité qu'ils représentent et le club pour développer la pratique féminine.	-DRJSCS ou DASDEN – pour génération 2024 - Ville - CPC – (91) - USEP – (F. Lemaire) - UNSS - Comité
10h45	<b>JO Paris et Héritage 2024 :</b> Comment le club va pouvoir tirer bénéfice des JOP Ouvrir le club à de nouveaux public Communiquer autour de la pratique féminine Exploiter l'image de l'EDF F. Être à l'affut des dispositifs locaux créés ou à venir dans le cadre de l'Héritage 2024 : Le comité : centre de ressources pour les clubs pour tenir la veille	Outils au service du club pour construire l'héritage Présentation des dispositifs, des initiatives qui vont être à l'appui pour conduire des actions. Initier des actions pour surfer sur l'image	- CROSIF - CD 93 / Ville active pour Héritage 2024 - Union des clubs de LFH – développement perpétuel pour alimenter les clubs
11h15	<b>Comment attirer et fidéliser les moins de 11 ans :</b> Qualité d'accueil Qualité d'encadrement Les compétences requises de l'encadrement d'un groupe féminin Qualité de l'offre compétitive Qualité de l'offre non compétitive Activité périscolaire – intervenant club	Présenter une partie de la fiche d'identité du club, des critères, donner des indicateurs Mettre à l'honneur des clubs dont le projet associatif est construit autour de la pratique féminine. Démontrer des exemples qui marchent	Exemple de clubs qui ont des initiatives qui viennent illustrer les facteurs de réussites (taux d'encadrement, choix délibéré en direction des filles, clubs ruraux qui développent des initiatives innovantes) Exemple d'un club qui propose des stages sportifs qui créé une dynamique pour attirer du nouveau public Exemple d'un club qui a accédé au HN en peu de temps avec les féminines
12h30	<b>Repas</b>		
14h 25 min + rotation	<b>World-café :</b> Financements Les nouvelles pratiques L'emploi PPF – fonctionnement de la filière – les enjeux sportifs pour le renouvellement du HN en IDF L'écosystème en QPV Démonstration de pratique (hand à 4 / handfit)	Créer du relationnel Donner la parole Répondre aux questions plus précises	équipe territoriale + intervenants partenaires

dimanche 15 décembre

Tournoi hand à 4 (moins de 11 ans féminines et loisirs féminines) avec diffusion de la petite finale et finale du championnat du monde féminin

La séance s'achève à 21h00.



Georges POTARD  
Président

Robert LAFOND  
Secrétaire Général

# compte-rendu de réunion du bureau directeur

## compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 18 novembre 2019 au siège de la ligue (Créteil)

**Présents :** M<sup>mes</sup> Monique Ansquer, Marie-José Gaudetroy & Nathalie Lassalle

MM. Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard

**Invités :** MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor

**Absents :** M. Jean-Michel Germain

*La séance débute à 18h30.*

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

- > Communication d'un **rapport du sénat sur les nouveaux territoires du sport**, ce rapport a été adressé à tous les responsables de ligues et de comités du territoire national.
- > Réception du **compte rendu de la visite d'évaluation** effectuée par Jacky Bertholet de la DTN au **centre de formation du Paris 92 (Issy-Paris Hand)**, visite effectuée en compagnie d'Éric Calcagnini, CTS responsable du parcours de performance fédérale féminin pour notre territoire, et des dirigeants locaux.
- > L'ES Montgeron demande une attestation de la ligue favorisant l'accès dans un centre de rééducation en faveur de l'un de ses joueurs, blessé. Le secrétaire général fera le nécessaire.

### PARCOURS DE PERFORMANCE FÉDÉRALE EN ÎLE-DE-FRANCE

- > Le président rencontrera, en compagnie de Pascal Person et de Bruno Potard, le 21 novembre à la MDH, Adrien Sedeaud (Sport Scientist / Ph.D, pôle performance, directeur adjoint IRMES (Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport), venant nous présenter un programme national intitulé DETECT, concernant l'estimation des potentiels afin d'améliorer, comme son nom l'indique, la détection.

Le déploiement de ce programme sur le handball francilien, pourrait se dérouler dans le cadre d'une thèse sur l'un des aspects de ce dossier, à soutenir par un de nos collaborateurs. Le financement du parcours de ce thésard pourrait s'inscrire dans le cadre de convention permettant de dégager des fonds de diverses origines pour la ligue. Ce programme national est piloté par Claude Onesta, en lien avec l'INSEP.

Cette présentation permettra d'évaluer le bien-fondé de cette démarche, c'est-à-dire son intérêt pour notre PPF, ainsi que sa faisabilité sur le plan financier.

### ARBITRAGE (JEAN-PHILIPPE MENNESSON)

- > J.-P. Mennesson fait un compte rendu de la plénière des arbitres qui s'est tenue le samedi 16 novembre à la MDH. Les discussions ont notamment porté sur :
  - La notion de bassins d'arbitrage qui pourraient dépasser les limites des départements aux fins, notamment, de diminution de la longueur des déplacements des directeurs de jeu et, par voie de conséquence, celle du coût indemnitaire y afférent pour les clubs,
  - L'homogénéisation souhaitable des indemnités d'arbitres sur tout le territoire, etc.

Quatre groupes de travail sont mis en place. Ils traiteront :

- des désignations

- de la formation
- des promotions
- des indemnisations

Leurs conclusions seront présentées au comité directeur territorial pour la suite à donner.

### COC (CHRISTIAN PASTOR)

- > Le tournoi UNSS organisé par la ligue à la MDH le 13 novembre s'est bien déroulé, exposant quelques éléments d'un niveau intéressant.
- > Un début de bagarre avec envahissement de terrain, se serait produit dans une salle du comité de la Seine-Saint-Denis lors d'une rencontre d'un championnat régional masculin. Une enquête est diligentée.

### FINANCES (ROBERT NICOLAS)

- > Les retards de paiement des clubs continuent de se régulariser. Le BD décide de n'accepter d'inscrire aux formations de l'ITF les membres des clubs en délicatesses financière vis à vis de la ligue, que contre le règlement immédiat avant entrée en formation du coût de ladite formation.
- > Le trésorier effectuera cette semaine au crédit du compte de chaque comité départemental de la part du pacte territorial 2019.

### RESSOURCES HUMAINES (MONIQUE ANSQUER)

- > Les 11 jours de RTT relevant de l'employeur ont été validés par le bureau directeur pour l'année 2020 ils seront les 2 et 3 janvier, 22 mai, 1 juin, 13 juillet, 23, 24, 28, 29, 30 et 31 décembre 2020

Ceci concerne les personnes qui disposent de 23 JRTT en compensation de semaines de travail de 39 heures. Il est rappelé que les 12 autres jours RTT sont pris à l'initiative du salarié, en accord avec son responsable.

Pour les salariés qui ne disposent pas de 23 JRTT : les JRTT définis par l'employeur représentent 50 % du total des JRTT et doivent être pris parmi ces dates, les autres JRTT sont pris à l'initiative du salarié, en accord avec son responsable. Pour les salariés qui seraient en mission sur une ou plusieurs de ces dates, les JRTT non utilisés restent disponibles pour eux, toujours en accord avec leur responsable.

Pour rappel les 6 derniers jours de RTT 2019 sont fixés aux 23, 24, 26, 27, 30 et 31 décembre 2019.

- > La mise à jour des fiches de missions est en cours.

### DÉVELOPPEMENT (NATHALIE LASSALLE)

- > Rappel : samedi 23 novembre aura lieu, à la MDH, une **formation pour les tuteurs de service civique**.
- > La présidente du comité de Seine-et-Marne a rencontré le président du HB Brie 77. Le président Potard avait également demandé à Nathalie Lassalle de rencontrer le-dit président, ce qui sera fait prochainement elle sera accompagnée de la présidente du comité.

- > Préparation du **colloque féminisation du 14 décembre** à la MDH : le président demande à Nathalie de revoir sérieusement à la baisse la ligne budgétaire destinée à la restauration de la journée du samedi.

Le président insiste pour une mobilisation forte des agents de développement afin d'assurer un succès de fréquentation de cet évènement.

Les invitations partent cette semaine.

Des tee-shirts seront confectionnés pour l'événement (Nicolas Hachette en charge).

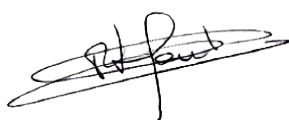
### **CONTRIBUTION MUTUALISÉE DES CLUBS AU DÉVELOPPEMENT (MARIE-JOSÉ GAUDEFROY)**

- > Marie-José Gaudefroy a participé à la réunion plénière de la commission fédérale des Statuts et règlements, consacrée principalement à la CMCD. Elle y a fait remonter les propositions relevées lors des réunions des clubs sur le sujet en Île-de-France. Des avancées se font jour et nous seront communiquées après validation par le prochain BD fédérale et le CA fédéral qui s'en suivra. Les présidents des ligues doivent s'emparer du sujet lors d'un colloque début janvier à l'AccorHotels Arena en marge de l'étape parisienne de la Golden League.

*La séance s'achève à 20h30.*



Georges POTARD  
Président



Robert LAFOND  
Secrétaire Général

# LISTE DES GYMNASES DU TERRITOIRE INTERDISANT L'USAGE DE LA COLLE



## Paris (75)

- Paris 17<sup>e</sup> => gymnase Saussure, gymnase Alexandre-Lippmann, gymnase Léon-Biancotto, gymnase Courcelles, gymnase Fragonard
- Paris 18<sup>e</sup> => gymnase Poissonniers

## Seine-et-Marne (77)

- Avon => tous les gymnases de la ville
- Bagnaux-sur-Loing => gymnase municipal
- Brie-Comte-Robert => gymnase Georges-Brassens
- Cesson => gymnases Sonia-Delaunay & Colette-Besson
- Combs-la-Ville => gymnase Salvador-Allendé, gymnase Paloisel, gymnase Cartier
- Coulommiers => tous les gymnase de la ville
- Courtry => tous les gymnase de la ville
- Dammarie-les-Lys => tous les gymnase de la ville
- Le Chatelet-en-Brie => gymnase Foucher
- Le Mée => gymnase Rousselle & gymnase Caulaincourt
- Lieusaint => gymnase Richard-Dacoury
- Marolles => gymnase Gravelins
- Melun => tous les gymnase de la ville
- Montévrain => gymnase de Montévrain
- Moissy-Cramayel => gymnase Jatteau
- Nemours => tous les gymnases de la ville
- Provins => gymnase Raymond-Vitte
- Roissy-en-Brie => tous les gymnases de la ville
- Savigny-le-Temple => complexe Jean-Bouin
- Vert Saint-Denis => gymnase Jean-Vilar

## Yvelines (78)

- Bonnières => Complexe sportif de la Vallée
- Carrières-sur-Seine => gymnase des Pierres-Vives
- Le Perray-en-Yvelines => gymnase municipal & complexe de la Grande-Rue-Verte
- Les Clayes-sous-Bois => tous les gymnases de la ville (tolérance pour les compétitions des catégories moins de 17 ans et plus de 16 ans, sauf dans le gymnase Guimier)
- Limay => tous les gymnases de la ville
- Maisons-Laffitte => tous les gymnases de la ville
- Mantes-la-Jolie => usage limité aux résines en spray
- Rambouillet => gymnase de la Louvière
- Saint-Germain-en-Laye => tous les gymnases de la ville
- Trappes => gymnase Youri-Gagarine (sauf en compétition) & gymnase Broustal
- Vélizy-Villacoublay => tous les gymnases de la ville
- Vernouillet => gymnase Dieuleveut
- Versailles => gymnase Montbauron 1
- Voisins-le-Bretonneux => gymnase des Pyramides

## Essonne (91)

- Boussy-Saint-Antoine => COSEC
- Crosnes => gymnase La Palestre
- Épinay-sous-Sénart => complexe sportif
- Itteville => gymnase Thomas-Pesquet
- Marcoussis => tous les gymnases de la ville
- Mennecy => gymnase René-Guitton
- Quincy-sous-Sénart => salle Georges-Pompidou
- Ris-Orangis => Tous les gymnases de la ville
- Vert-le-Petit => gymnase Roger-Bambuck
- Villebon-sur-Yvette => tous les gymnases de la ville
- Viry-Chatillon => tous les gymnases de la ville

## Hauts-de-Seine (92)

- Bagneux => gymnase Henri-Wallon (sauf plus de 16 ans) & gymnase Janine-Jambu
- Rueil-Malmaison => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)

## Seine-Saint-Denis (93)

- Bobigny => tous les gymnases de la ville
- Bondy => gymnase Gérard-Aïache & Palais des sports
- Le Raincy => centre municipal sportif
- Romainville => gymnase Jean-Guimier

## Val-de-Marne (94)

- Arcueil => tous les gymnases de la ville
- Bry-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Champigny-sur-Marne => gymnase Auguste-Delaune
- Chevilly-Larue => tous les gymnases de la ville
- Créteil => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)
- La Queue-en-Brie => gymnase Pierre-de-Coubertin (sauf en compétition)

- Le Perreux-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Valenton => gymnase Gérard-Roussel

## Val-d'Oise (95)

- Auvers-sur-Oise => gymnase Daubigny
- Bessancourt => gymnase des Marboulous et gymnase Maubuisson
- Écouen => gymnase Jean-Bullant
- Ézanville => complexe de la Prairie
- Frépillon => gymnase municipal
- Magny-en-Vexin => gymnase Jean-Zay
- Méry-sur-Oise => gymnase municipal
- Mériel => gymnase André-Leducq (sauf les week-ends)
- Montmagny => tous les gymnases de la ville
- Taverny => COSOM André-Messager



- **USAGE DE LA RÉSINE (article 88.3 des règlements généraux de la FFHand-ball) écriture 2019-2020**

### 88.3 Usage des colles et résines

#### 88.3.2 Interdiction des colles et résines non lavables à l'eau

Lorsque le propriétaire d'une salle interdit l'usage des colles et résines non lavables à l'eau :

- le club recevant doit en informer le club visiteur sur la conclusion de match,
- le responsable de salle du club recevant doit mettre gratuitement à la disposition de chaque équipe un flacon de colle ou résine dite « lavable à l'eau ». Ces flacons, contenant le même produit, seront déposés à la table de marque.

Si le club recevant ne fournit pas de colle ou résine dite « lavable à l'eau », il lui est infligé une sanction financière dont le montant correspond à celui de la sanction financière pour forfait isolé à son niveau de jeu.

Si l'une des deux équipes refuse de jouer avec de la colle ou la résine lavable à l'eau, ou si le club recevant n'a pas informé le club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour), alors les juges-arbitres devront mentionner, sur la feuille de match dans la case spécifique (« observations - colle et résine ») prévue à cet effet, toute anomalie qu'ils constateraient ou qui leur serait signalée par un officiel d'équipe.

Les juges-arbitres devront également transmettre à la COC concernée, au plus tard dans les 48h suivant le match, un rapport détaillant les circonstances de l'anomalie constatée et mentionnant la version des faits de chaque officiel responsable d'équipe.

Au regard des éléments qui lui seront transmis, la COC concernée :

- classera automatiquement sans suite le dossier dès lors qu'aucun rapport des juges-arbitres ne lui serait parvenu dans les 48h,
- décidera s'il y a lieu d'infliger le match perdu par forfait pour l'équipe fautive. Dans cette hypothèse, seule la pénalité sportive liée au forfait sera appliquée, à l'exclusion de l'amende financière.

La décision de la COC sera susceptible de réclamation devant la CRL de l'instance concernée dans les conditions et délais fixés par le règlement d'examen des réclamations et litiges.

#### 88.3.3 Interdiction de toutes colles et résines

Si l'une des deux équipes utilise néanmoins une colle ou une résine quelconque, ou si le club recevant n'a pas informé le club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour) alors les juges-arbitres devront mentionner,

sur la feuille de match dans la case spécifique (« observations - colle et résine ») prévue à cet effet, toute anomalie qu'ils constateraient ou qui leur serait signalée par un officiel d'équipe. Les juges-arbitres devront également transmettre à la COC concernée, au plus tard dans les 48h suivant le match, un rapport détaillant les circonstances de l'anomalie constatée et mentionnant la version des faits de chaque officiel responsable d'équipe.

Au regard des éléments qui lui seront transmis, la COC concernée :

- classera automatiquement sans suite le dossier dès lors qu'aucun rapport des juges-arbitres ne lui serait parvenu dans les 48h,
- décidera s'il y a lieu d'infliger le match perdu par forfait pour l'équipe fautive. Dans cette hypothèse, seule la pénalité sportive liée au forfait sera appliquée, à l'exclusion de l'amende financière.

La décision de la COC sera susceptible de réclamation devant la CRL de l'instance concernée dans les conditions et délais fixés par le règlement d'examen des réclamations et litiges.



### PROGRAMME

(Sous réserve de modifications TV)  
Dimanche 05 Janvier 2020

14h30 : Norvège / Serbie  
17h00 : France / Danemark



### BON DE COMMANDE FAMILLE DU HANDBALL



**HANDBALL : GOLDEN LEAGUE MASCULINE 2020**  
**AccorHotels Arena - PARIS**  
Dimanche 05 Janvier 2020

FRANCE / DANEMARK / NORVÈGE / SERBIE

**Raison Sociale** \_\_\_\_\_

**Nom** \_\_\_\_\_ **Prénom** \_\_\_\_\_

**Adresse de Livraison** \_\_\_\_\_

**Adresse de Facturation** \_\_\_\_\_  
si différente de l'adresse de Livraison

**Code Postal** \_\_\_\_\_ **Ville** \_\_\_\_\_

**Tel.** \_\_\_\_\_

**E-mail** \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

COORDONNÉES

### OFFRE DISPONIBLE A PARTIR DE 10 PLACES PAR COMMANDE

	Tarif pour les 2 Matches			TOTAL TTC	
	PLEIN TARIF	TARIF REDUIT	QT.	QT.	EN €
CAT OR	70,00€	65,00€	_____	_____	_____€
CAT 1	50,00€	40,00€	_____	_____	_____€
CAT.2	40,00€	30,00€	_____	_____	_____€
CAT.3	25,00€	20,00€	_____	_____	_____€
CAT.4	15,00€	10,00€	_____	_____	_____€
E-ticket				<input type="checkbox"/> Gratuit	
Envoi par courrier DHL				<input type="checkbox"/> 25€	
TOTAL TTC BILLETTERIE				_____€	



GRILLE TARIFAIRE

Nous vous rappelons que les billets achetés sont strictement personnels, et comporteront le nom de la structure renseignée dans le champ « Coordonnées » ci-dessus.

Aucun billet ne sera envoyé avant la réception du paiement.

PAIEMENT

Veuillez cocher le mode de paiement souhaité :

- (1) Par virement bancaire. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.
- (2) Par chèque. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.

CONDITIONS

Merci de renvoyer ce bon de commande **scanné et dûment complété par email** à l'adresse suivante : [billetterie@ffhandball.net](mailto:billetterie@ffhandball.net), ou par fax au 09 70 55 13 01. Nous vous enverrons une confirmation de commande par email dès que celle-ci aura été traitée, et sous réserve des places disponibles.

**Une fois votre commande validée**, (1) si vous réglez par virement merci de nous transmettre la preuve de virement par email à [billetterie@ffhandball.net](mailto:billetterie@ffhandball.net), (2) S'il s'agit d'un paiement par CB nous vous recontacterons dans les plus brefs délais. (3) Enfin, s'il s'agit d'un paiement par chèque merci de nous faire parvenir le bon de commande et le chèque par courrier postal.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Signature et Cachet :

Le présent bon de commande signé constitue un engagement ferme et irrévocable soumis dans sa totalité aux conditions générales de vente que vous trouverez au lien suivant : <https://www.billetterie-ffhandball.fr/cgv> et dont le client reconnaît avoir pris connaissance.

CO\*

CONTACT : Tel. 09 70 25 20 32 | E-mail : [billetterie@ffhandball.net](mailto:billetterie@ffhandball.net)

Siège sociale : eForSports - Service Billetterie - 114 Rue Chaptal, 92300 Levallois-Perret

Registre du commerce : 534 748 835 | RCS Nanterre  
N°TVA Intra-communautaire : FR 86 534748835 | Société au capital de 88 000€

#BLEVETFIER